

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté
industrielle et numérique

Arrêté du 24 juin 2024 portant affectation aux Travaux transverses et sections du Contrôle général économique et financier

NOR : ECOU2414914A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le décret n° 2021-1550 modifié portant statut particulier des administrateurs de l'Etat ;

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 2 décembre 2019 portant organisation des sections du Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2024 portant détachement de Monsieur Vincent DIVRY dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe II) ;

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Vincent DIVRY, administrateur de l'Etat du premier grade détaché dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe II), est affecté aux Travaux transverses et Sections du Contrôle général économique et financier, à compter du 1^{er} juillet 2024.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 24 juin 2024

Pour le ministre et par délégation :
La cheffe du Contrôle général économique et financier,
V. NATIVELLE